

## DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU REFUGE

Vous disposez du refuge à 09h00 et jusqu'à 08h00 le lendemain.

- **Ouverture et fermeture de la barrière en bas du chemin** : ouvrir le cadenas et placer la chaîne sur la barrière. A votre départ, refermer la barrière, remettre la chaîne et fermer le cadenas.
- **Ouverture du refuge** : uniquement par la porte de la cuisine à droite.
- **Electricité** : tourner les interrupteurs rotatifs sur la position 1, qui commandent tout le bâtiment (intérieur et extérieur).
- **Frigo / congélateur** : reste toujours en fonction.
- **Poêle** : un feu modéré (3 à 4 bûches de bois par heure au maximum) est recommandé. L'évacuation des cendres est effectuée par la commune.
- **Mobilier intérieur** : il est strictement interdit de sortir les tables et les bancs qui se trouvent à l'intérieur du refuge.
- **Mobilier et parois** : agrafes, clous et punaises interdits, le papier adhésif doit être enlevé.
- **Nettoyage** : le matériel de nettoyage se trouve dans le local n° 1 (situé à l'extérieur). **La clé et l'aspirateur se trouvent, à l'intérieur du refuge, dans l'armoire à côté du frigo.** Les produits de nettoyage ne sont pas fournis.
- **Barbecue** : un barbecue à l'extérieur est à disposition pour les grillades.
- **Extincteur** : l'extincteur se trouve à l'intérieur du refuge.
- **Feux extérieurs** : strictement interdits sur toutes les surfaces aménagées et dans tout le périmètre, de même que l'usage de tout engin pyrotechnique.
- **Fontaine** : ne pas gaspiller l'eau.
- **Tous les déchets sans exception sont à évacuer par le locataire**
- Le bois pour le poêle, les charges d'électricité, l'eau, etc... sont offerts par la commune. Merci de respecter ce qui est mis gracieusement à votre disposition.

**Les restes de nourriture ne doivent pas être jetés dans la forêt.**

Responsable du contrôle du refuge : M. Fernando Dos Santos Matias, tél. 079 337 96 86

## CHECK-LISTE AVANT VOTRE DEPART

- Ne plus alimenter le poêle.
- Nettoyer les tables et l'équipement de cuisine.
- **Ne pas plier les tables**, ni les entasser. Rangement selon plan annexé.
- Nettoyer le frigo et le congélateur, **puis refermer les portes**.
- **Emporter tous vos déchets**
- Nettoyer le sol (aspirateur + serpillière)
- Nettoyer et fermer les toilettes à clé.
- Fermer les volets.
- Rendre la place, la fontaine et le mobilier extérieur propres (ramasser les mégots, les capsules de bières, les bouchons, les ballons, les papiers, etc...).
- Nettoyer les grilles du grill, mettre les cendres froides du grill dans le tonneau prévu à cet effet.
- *Mettre les 2 interrupteurs rotatifs sur la position 0. Les lumières extérieures restent allumées 10 minutes après l'arrêt de l'interrupteur (ne pas chercher à les éteindre).*
- Enlever les ballons et autres inscriptions attachés aux panneaux de signalisation.
- Les 2 cendriers extérieurs sont vidés par les employés de la commune.
- Respecter l'environnement.

**En cas de remise en ordre incorrecte, la caution ne sera pas rendue et le travail de nos employés communaux sera facturé au prix de Fr. 50.-/heure si le temps de nettoyage dépasse le montant de la caution.**

# INVENTAIRE DU MATERIEL DU REFUGE



## AUCUN USTENSILE DE CUISINE

 pas de vaisselle, ni casseroles, ni verres, ni couverts, etc...

### 1. A l'intérieur :

- ✓ 8 tables
- ✓ 16 bancs
- ✓ 1 planche à découper
- ✓ 1 porte-poubelle 60 litres
- ✓ 1 caisse à bois + brosse et ramassoire + crochet
- ✓ 1 aspirateur Kärcher (dans l'armoire à côté du frigo)
- ✓ 1 extincteur

### 2. A l'extérieur :

- ✓ 6 tables extérieures en PET + 2 tables carrées en bois
- ✓ 1 table extérieure en rondins
- ✓ 1 banc (côté entrée refuge)
- ✓ 1 enrouleur arrosage
- ✓ 1 bidon à cendre
- ✓ 3 paillasons (devant les portes)
- ✓ 1 poubelle dans les WC

### 3. Dans le local n° 1 (derrière le refuge) :

- ✓ 1 seau
- ✓ 1 set de nettoyage (voir photo)
- ✓ 1 brouette
- ✓ 1 échelle de 5 marches
- ✓ 12 chaises en bois

# PLAN DE RANGEMENT DES TABLES

